

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2025/31

Nombre de Conseillers

En exercice : **10**

Présents : 8

Votants : 8

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ

Le QUATORZE OCTOBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 07/10/2025

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, DESMOUSSEAUX Chantal, FRANÇOIS Yannick, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : Marlène VILLENEUVE, Franck FOUILLAND

Secrétaire : Yannick FRANÇOIS

Délibération publiée le 16/10/2025

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer les tarifs de location de la SALLE SAINT PIERRE, dès sa réouverture en 2026, après travaux, comme suit :

- Habitants de la Commune et employés communaux : **250 € (lavage compris), en sus gaz et électricité**
 - Personnes extérieures à la Commune : **360 € (lavage compris), en sus gaz et électricité**
 - Associations locales :
Gratuité pour les 2 premières manifestations de l'année, en sus gaz et électricité ; 100 € les suivantes (lavage compris), en sus gaz et électricité
 - Réunions d'associations locales : **Gratuité, en sus gaz, électricité et le lavage du sol facturé 45 €.**
 - Vins d'honneur des particuliers à l'occasion d'un décès : **Gratuité, en sus gaz, électricité et le lavage du sol facturé 45 €.**
 - Vins d'honneur des particuliers à l'occasion d'un mariage : **120 € (lavage compris), en sus gaz et électricité**
- Les **frais de gaz** sont facturés suivant le relevé du compteur, au prix payé par la Commune.
- Les **frais d'électricité** sont facturés suivant le relevé du compteur, au prix payé par la Commune.

Fait à JARNOSSE, le 14 octobre 2025

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Yannick FRANÇOIS

